

# Delphine Boël obtient officiellement le titre de princesse de Belgique

RTL INFO, publié le 01 octobre 2020 à 19h01

Delphine Boël obtient le titre de Princesse de Belgique



Delphine Boël a officiellement obtenu le titre de princesse de Belgique indique un arrêt de la cour d'appel de Bruxelles. Elle va changer de nom et prendre celui de son père, de Saxe-Cobourg-Gotha.

Ses enfants, Joséphine et Oscar, deviennent aussi princesse et prince de Belgique. Leur nom de famille sera précédé de SAR, pour "Son Altesse Royale".

*"Delphine de Saxe-Cobourg a pris connaissance de l'arrêt rendu ce 1er octobre, qui lui donne pleinement satisfaction", a déclaré son avocat Marc Uyttendaele. "La cour affirme notamment que le roi Albert II est son père et qu'elle portera désormais le nom patronymique de Saxe-Cobourg. Ses autres demandes visant à ce qu'elle soit traitée sur le même pied que ses frères et sa sœur ont également été satisfaites. Elle se réjouit de cette décision qui met fin à une longue procédure douloureuse pour elle et sa famille", a poursuivi l'avocat.*

*Une victoire judiciaire ne remplacera jamais l'amour d'un père*

*"Une victoire judiciaire ne remplacera jamais l'amour d'un père mais offre un sentiment de justice, renforcé encore par le fait que nombre d'enfants qui ont traversé les mêmes épreuves pourront y trouver la force de les affronter. En présence de ses avocats, Alain de Jonghe, Yves-Henri Leleu et moi-même, elle s'exprimera sur cette affaire ce lundi 5 octobre 2020", a informé Me Uyttendaele.*

Delphine avait introduit il y a plusieurs années une action en contestation de paternité de Jacques Boël, puis une action en reconnaissance de paternité de l'ancien souverain des Belges, Albert II. En janvier dernier, après avoir démenti être le père biologique de l'artiste de 52 ans, le roi avait reconnu l'être et avait déclaré qu'il ne contesterait plus la demande de celle-ci d'être reconnu comme son père légal.